

B I M E

2018

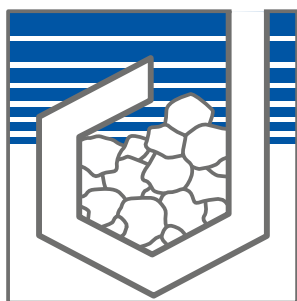
Printemps-Été



BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES D'ÉTREMBIÈRES



Etrembières



PERE & FILS **descombes**



**MATERIAUX
ET
CARRIERES DU SALEVE**

**ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL**

**SABLES ET
GRAVIERS LAVES**

**TRANSPORTS
DE MATERIAUX**



**VALORISATION
ET RECYCLAGE
DE MATERIAUX INERTES**

**EXPLOITATION
DE CARRIERES**

REMBLAIEMENT DE SITES



**34, Chemin de Balme - Le Pas de L'Echelle
74100 ETREMBIERES**

TEL. +33 (0)4 50 39 78 00 - FAX. +33 (0)4 50 39 88 95
contact@carrieres-descombes.fr - www.carrieres-descombes.fr

Sommaire

ÉDITO	p. 5
URBANISME.....	p. 6
CADRE DE VIE	
- Développement durable	
- Concours municipal des maisons fleuries	p. 6
VIE SOCIALE	
CCAS, Logements.....	p. 9
ANIMATIONS DU VILLAGE	
Prenez le temps de vous détendre ! Antigél, Bibliothèque, Théâtre	p. 10
SPORT ET JEUNESSE.....	p. 15
- Ultra Montée du Salève	
- Concert pique-nique	
MÉMOIRE ET HISTOIRE	p. 16
INFORMATION-COMMUNICATION	p. 20
- Comment le bulletin municipal BIME arrive-t-il dans votre boîte aux lettres ?	
- Passage du site internet de la commune en https	
- Mise à jour de notre site internet	
- Dysfonctionnement boîte mail mairie	
VOTRE SÉCURITÉ	p. 21
Opération tranquillité vacances, Travaux PN 93	
DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS	p. 22
La Boule du Salève, Judo	
C'EST D'ACTU	p. 23
- Vous voyagez cet été ? Pensez à vos passeports !	
- La Maison du Salève	
- Communiqué de presse - Héritage Michel Butor : du projet à la réalité	
- Nouveau : depuis ce printemps, le petit marché au pied du Salève	
- Nouveaux commerces	
- Couleurs d'automne	
ÇA S'EST PASSÉ EN IMAGES.....	p. 32
INFOS PRATIQUES	p. 34
Agenda municipal et annuaire local	



BIME (Bulletin d'Informations Municipales d'Étrembières) est une publication de la municipalité d'Étrembières.

Directeur de la publication :
Alain Bosson

En charge de la Commission
Info-Communication :
Anny Martin

Comité de rédaction :
La Commission Info-Communication.
Françoise Collet pour la Mairie.

Crédit photos :
Tony Sartorio, Laurence Déramé,
Céline Gispert, Anny Martin,
Raphaële Michel, Odile Moriaud,
Archives Mairie

Conception-réalisation :
Repro Léman

Impression :
Repro Léman
Impression sur papier Satimat Green
250 g et 115 g

Tirage : 1 700 ex.
Distribution gratuite.
Valeur unitaire : 2,30 € TTC

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur.



béton prêt à l'emploi

Chemin de la Gravière - 74100 ETREMBIÈRES

 04 50 85 07 21

@ betondusaleve@orange.fr

Site de production  04 50 85 20 00

Centre administratif  04 50 17 08 07

SARL
CHAVAZ
Père et Fils



CARRIÈRES

SARL
CHAVAZ
Transports



DU SALÈVE

MATÉRIAUX ET TRANSPORTS

423, chemin de Balme - Le Pas-de-l'Echelle - 74100 ETREMBIÈRES
Tél. 04 50 39 92 50 - Fax 04 50 95 87 27 - info.chavaz@chavaz.fr

Chers administrés, chères administrées,

Le printemps, enfin revenu avec la promesse de températures plus clémentes, voire avec la promesse de très belles journées, pourrait m'inciter, comme chaque année, à vous entretenir dans cet édito de sujets agréables et bucoliques.

Hélas, comme souvent, l'actualité nous « rattrape », avec le retour du terrorisme dans notre pays lors des événements de l'Aude à Trèbes. J'ai bien sûr une pensée pour les victimes de cet acte barbare et pour leurs familles.

Autre violence, plus proche et plus quotidienne : la violence routière ! Par deux fois, en janvier et en mars, une personne jeune a perdu la vie sur notre territoire. Dans les deux cas, il s'agit d'un homme motocycliste, la catégorie d'usagers de la route la plus vulnérable. Ces graves accidents nous rappellent notre responsabilité. Ni les travaux d'amélioration des voiries que nous connaissons sur la commune, ni le zèle des forces de l'ordre ne pourront nous prémunir contre ces terribles événements sans une conduite prudente et irréprochable de notre part !

Autre violence encore, moins grave mais exaspérante : les stationnements abusifs d'un certain groupe de gens du voyage, en 2016 aux tennis municipaux, ces derniers temps sur le parking dit de « La Maison Blanche ». L'État nous demande de nous mettre en conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV) au niveau de l'arrondissement de St-Julien-en-Genevois. Depuis l'ouverture de l'aire de Reignier cet automne, qui complète le dispositif, cette conformité est une réalité.

Il existe un vide juridique qui permet à un groupe de récalcitrants d'occuper propriétés publiques et privées, d'effectuer des branchements d'eau et d'électricité de façon sauvage, et ceci en toute impunité dans la plupart des cas. Vos élu(e)s sont fatigué(e)s

de devoir subir vos plaintes justifiées et vos réprimandes, ils éprouvent de la lassitude à voir leurs efforts pour assurer la tranquillité et la salubrité publiques réduits à néant par ces individus qui déshonorent la communauté des gens du voyage (GDV).

Les présidents de communautés de communes, de communautés d'agglomération, les présidents de syndicats s'occupant des structures d'accueil, les parlementaires, une délégation des élu(e)s de la Haute-Savoie du nord ont tenu une conférence de presse dans les locaux d'Annemasse Agglo vendredi 13 avril dernier. Cette manifestation avait pour buts d'alerter l'opinion publique et l'État au sujet de cette situation intolérable et d'appuyer un projet de loi qui réprime ces abus sans stigmatiser la communauté des GDV en général.

Je vous parle maintenant d'un autre dossier sensible, le squat par une quarantaine de roms du moulin de l'Agglo, situé derrière la mairie, à côté de l'usine d'ultrafiltration.

Nous avons demandé l'expulsion à trois reprises, pour obtenir tardivement le document relatif à celle-ci. Après réflexion, nous avons maintenu les squatters en place car un partenariat avec l'État se dessine pour une politique d'accompagnement et d'insertion de ces populations. Un nettoyage du site a été effectué par une association d'insertion aux frais d'Annemasse Agglo.

Ce dossier reste très délicat et promet au propriétaire de la bâtisse (monsieur le président de l'Agglo) ainsi qu'au maire d'Étrembières de grands moments de solitude car leurs responsabilités sont engagées.

Quoi qu'en pensent certains, je préfère encore vivre dans une société comme la nôtre qui donne une chance d'insertion à qui veut la saisir !

Les beaux jours sont de retour, synonymes d'alternative au stress du travail grâce aux possibilités de promenades, de détente, de loisirs qu'ils offrent.



Ils sont les bienvenus pour vous, mais aussi pour vos élu(e)s, vous l'avez compris à la lecture de ce qui précède...

Alain Bosson,
Maire d'Étrembières

PLU

Le PLU de notre commune entre dans sa phase finale.

Début avril s'est tenue la 3^e réunion publique pour présenter le projet global de la révision du PLU. Le document servant de présentation est disponible sur le site de la commune www.etrembrieles.fr (page d'accueil, rubrique ACTUALITÉS).

Comme il avait été décidé lors de la mise en révision du PLU par l'ancienne municipalité, le projet a été laissé à la disposition du public pendant une période d'un mois, et vous avez pu le consulter et transmettre vos remarques d'ordre général sur un registre prévu à cet effet. Selon vos observations, quelques ajustements pourront être faits.

Ensuite, le bilan de la concertation et le dossier définitif du PLU seront soumis au Conseil municipal de juin pour l'arrêt projet.

Pendant les trois mois suivants, tout le dossier sera transmis à la Préfecture et aux Personnes Publiques Associées (tous les organismes d'État et les communes voisines, syndicats, etc.) pour avis.

Après tout cela, à l'automne, aura lieu l'enquête publique, pendant un mois. Là, vous êtes invités à venir rencontrer le commissaire enquêteur pour lui faire part de vos remarques personnelles. Au vu de celles-ci, il aura un mois pour rendre ses conclusions.

Si des adaptations sont à faire, elles seront mises en œuvre le mois suivant.

En fin d'année 2018 ou tout début 2019, le nouveau PLU sera adopté par le Conseil municipal et entrera en vigueur.

Ainsi, à partir de l'année prochaine, le nouveau règlement sera utilisé. Nouveau dans sa formulation, puisque nous avons délibéré en 2016 pour la version modernisée du PLU.

De nombreux changements dans les règles ont été opérés afin de contenir le zèle des constructeurs et d'avoir un cadre de vie plus agréable.

Nouveau aussi puisque nous avons opté pour des orientations d'aménagement et de programmations permettant de mieux contrôler les constructions.

Nous avons aussi défini des zones où seront implantés des logements aidés, pour donner à nos jeunes ou aux travailleurs locaux la possibilité de pouvoir se loger sur place, sans être obligés de partir.

Nous devons respecter le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLH (Plan Local de l'Habitat) de l'Agglomération d'Annemasse, ainsi que les lois de l'État concernant le renouvellement urbain, la protection des zones agricoles, naturelles, la biodiversité.

Ce que nous avons fait afin de garder une commune agréable à vivre, plus tout à fait rurale et pas encore petite ville.

Mais il n'est pas toujours facile pour une municipalité de se projeter dans le futur sans provoquer des mécontentements.

Monique Bosson,
Maire adjointe

Cadre de vie

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec le tri, vos déchets ont de l'avenir !

Augmentation du nombre d'habitants, changement des modes de consommation... Notre société évolue et la production de déchets croît en conséquence. En réponse aux difficultés rencontrées par les collectivités chargées du traitement, le recyclage est apparu comme l'une des solutions.

Requalifiés en tant que nouvelles matières premières, les emballages, le papier, le verre, etc. ne sont plus des déchets. Mais, sans tri, pas de recyclage ! Car, lorsqu'ils sont mélangés aux ordures ménagères, les déchets recyclables ne sont alors plus récupérables ni utilisables.

Point de départ de toute la chaîne, le tri à la maison est incontournable. En suivant des consignes de tri simples au quotidien, chacun se positionne comme un acteur de la protection de l'environnement. Ce geste facile vous permet de diminuer le volume de votre poubelle d'ordures ménagères, mais aussi de participer à la réduction de l'utilisation de nos ressources. Savez-vous que la moitié de nos déchets ménagers sont des matières premières ?

Vous l'aurez donc compris : en triant les déchets recyclables, vous assurez leur transformation en nouveaux objets.

Cadre de vie

Que deviennent les matières triées ?

Le verre se recycle à l'infini, tout comme l'aluminium avec lequel on fabrique, par exemple, un cadre de vélo, une chaise, une semelle de fer à repasser, etc.

Avec le papier, les briques alimentaires et le carton, il est possible de produire du papier cadeau, du papier peint, des enveloppes, des journaux, des cartons d'emballage...

L'acier, lui, sera utilisé comme matière première pour créer de nouveaux objets, comme des tire-bouchons ou encore des boîtes de conserve.

Enfin, le plastique recyclé trouvera de nombreuses nouvelles vies en tant que vêtement, bac à fleurs, jouet, flacon, bouteille...

On peut progresser en triant le verre à Étrembières

Chez nous, un habitant trie aujourd'hui, en moyenne, 18 kg de verre chaque année. C'est un chiffre encourageant, mais sachez qu'il en reste presque tout autant dans vos ordures ménagères. Imaginez qu'en triant 1 bouteille et 1 pot de confiture supplémentaires par mois, nous sommes tout à fait capables de franchir ensemble la barre des 25 kg de verre triés par habitant.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le respect de la faune sauvage du Salève et des Bornes

Après un hiver rude, les animaux sauvages, affaiblis, attendent l'arrivée du printemps, tout comme les promeneurs, souvent accompagnés de leur chien.

La Fédération de chasse rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse sur les sentiers de promenade en dehors de la période de chasse.

En mars dernier – et ceci n'est pas un fait isolé –, un chevreuil mâle a été retrouvé égorgé, en partie dévoré. Il s'avère, après analyses,

que le responsable était un chien ayant échappé à la vigilance de son propriétaire et dont l'instinct de chasseur s'était réveillé.

Il est utile de rappeler que le Code de l'environnement interdit la divagation de nos animaux de compagnie.

Tenir son chien en laisse est un geste simple pour le respect de la faune sauvage et pour que nous profitons tous de la beauté des forêts.

Un article rédigé par la Fédération départementale de chasse, qui a souhaité que ce message soit diffusé.



CONCOURS MUNICIPAL DES MAISONS FLEURIES

La propreté de notre commune, c'est l'affaire de tous, administrés et mairie !

L'aspect de notre village est une préoccupation permanente pour les élus que nous sommes, en toute saison. Le fait qu'il soit attractif et accueillant réside essentiellement dans la volonté de ses habitants de mettre de la couleur dans leurs jardins, à leurs fenêtres ou sur leurs balcons.

Le jury visitera les jardins le samedi 28 juillet, dès 7 h 30, et apprécierait de pouvoir dialoguer avec vous.

La notation se fera sur deux critères : les fleurs annuelles et le cadre paysager.

La participation au concours se fait sur inscription, par téléphone au 04 50 92 04 01 ou par e-mail : mairie@etrembieres.fr, en communiquant vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail. À noter que, sauf demande contraire de leur part, les personnes inscrites au concours l'an dernier le seront d'office cette année.

Le samedi 24 novembre se tiendra la cérémonie de remise des prix à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle.

Éric Michel,
Maire adjoint

CCAS

À NOTER :

**Le prochain repas des aînés aura lieu
le samedi 13 octobre 2018,
dès 12 h 00, à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle.**

L'animation sera assurée par l'orchestre
Corinne Müller.

**Emmanuelle Lebeurre,
Maire adjointe**

LOGEMENTS

Quelques chiffres sur la demande de logements sociaux en 2017, arrêtés au 1^{er} mars 2018 (source PLS.ADIL74).

Actuellement, 23 005 demandes sont enregistrées sur le département (+ 13,7 % en 3 ans). Le Grand Annecy (7 950 demandes) et l'agglomération d'Annemasse (4 664) sont majoritairement sollicités.

Les T2 et les T3 sont les types d'appartements les plus recherchés.

Les bénéficiaires d'un CDI représentent 42 % des demandeurs, les moins de 25 ans seulement 9 % et les 25-30 ans sont la tranche d'âge la plus importante (41,5%). L'âge moyen est de 38 ans, pour

40 ans au niveau national. Le principal motif de la demande est « sans logement propre », suivi de « logement trop cher » et « logement trop petit ».

Actuellement, 68 demandes avec Étrembières en premier vœu sont en attente (8^e commune demandée sur les 12 d'Annemasse Agglo).

En 2017, 6 logements se sont libérés sur notre commune.

**Emmanuelle Lebeurre,
Maire adjointe**



Animations du village

PRENEZ LE TEMPS DE VOUS DÉTENDRE !

Et partez à la découverte du programme estival et automnal
proposé par la Commission animations du village

21 juin : FÊTE DE LA MUSIQUE



Berzing musique



Place de la Maison du Parc, au Pas de l'Échelle, spectacle dès 19 h 30 avec, en première partie, un groupe de 3 musiciens **Berzing musique**, qui propose un mélange de leurs compositions et des reprises festives de standards du rock. Suivra une chorégraphie du groupe rock de l'**École de la vie**, pour enchaîner ensuite avec **Exode Trio**, musique rock-blues, et DJ des années 80 jusqu'au bout de la nuit.

Fin des festivités vers 0 h 30. Le lendemain, il y a école !

La petite **restauration à tarif attractif** est fidèlement assurée sur place par l'association des chasseurs (AICA).

FAITES DU BRUIT À ÉTREMBIÈRES - VENEZ NOMBREUX !



Météo oblige, en cas de très mauvais temps ou d'événement exceptionnel indépendant de notre organisation, la fête sera malheureusement annulée.

Les 19, 20 et 21 octobre : REGARD SUR L'ART 10^e édition

Créée en **2008**, cette exposition accessible à tous permet une découverte de l'art sous toutes ses formes. Elle a su, au fil des ans, atteindre une certaine notoriété, et a été l'occasion de faire apprécier les œuvres d'artistes amateurs, d'artistes confirmés, d'artistes locaux – comme feu Cécile Roulet-Cornier, fidèle exposante depuis la première de Regard sur l'Art. Lors de cette exposition, un hommage lui sera rendu. Nous remercions infiniment la famille de Cécile, qui a offert une superbe sculpture en céramique à la mairie d'Étrembières (œuvre visible dans la salle des mariages).

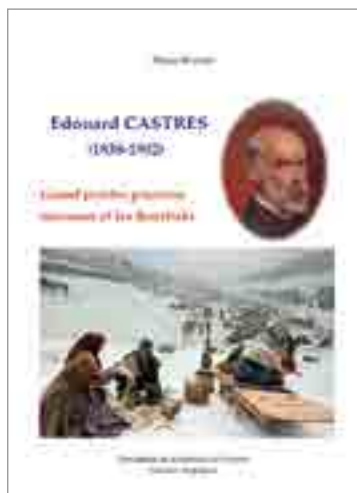


Cette 10^e édition accueillera peintres, sculpteurs, plasticiens, graphistes. Afin de fêter l'événement, nous avons sollicité ces artistes pour un concours sur l'une de leurs œuvres, avec pour thème **l'inattendu** !

Samedi 20 octobre, en matinée, les enfants du groupe scolaire J.-J. Rousseau (6 à 10 ans) pourront participer à un atelier encadré par une artiste et des bénévoles.

Le vernissage, **vendredi 19 octobre**, donnera le dernier coup de vernis à cette **10^e de REGARD SUR L'ART**, un événement à ne pas manquer ! Lieu : salle des fêtes du Pas de l'Échelle (aucune incidence météo !).





Mercredi 31 octobre, dès 20 h 00, à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle, les **mémoires de Veyrier** et **Étrembières** organisent une **CONFÉRENCE** sur le peintre **Édouard Castres**. Les conférenciers sont MM. **Pierre Bosson**, auteur du livre *Édouard Castres (1838-1902) - Grand peintre genevois méconnu et les Bourbaki*, et **Roger Durand**, président de Genève Humanitaire.

« (...) En entrant dans le petit cimetière de la commune d'Étrembières, peu de gens savent que celui-ci abrite la tombe de l'un des plus grands peintres genevois : Édouard CASTRES, l'auteur du fameux et admirable Panorama Bourbaki de Lucerne, une œuvre gigantesque classée monument culturel européen.

C'est ainsi qu'un hommage particulier a d'ores et déjà été rendu à Édouard Castres au cimetière d'Étrembières en novembre 2015 où sa tombe a été fleurie aux couleurs de la Croix-Rouge en présence de représentants de sa famille et des autorités communales. Une plaque, posée sur le mur de la sacristie de la chapelle le 26 novembre 2016 vient dorénavant rappeler l'engagement humanitaire d'Édouard Castres, premier peintre de la Croix-Rouge internationale (...) »

11 novembre 2018 : commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Cérémonie à 11 h 00, au monument aux morts, parc des Frères Grenat, mairie d'Étrembières, avec la participation exceptionnelle de la fanfare de Veyrier.

FORÊT MAGIQUE - MARCHÉ DE NOËL LES 17 ET 18 NOVEMBRE

Place de la Maison du Parc au Pas de l'Échelle. Pour la 4^e année, nous vous présentons de l'artisanat créé par les associations d'Étrembières et des professionnels. Nous restons fidèles à notre souhait de découverte d'objets originaux de qualité et de production locale. Différentes surprises sont prévues pour les enfants : contes, balade à cheval, ateliers créatifs...

Le concours ! Petits et grands peuvent dès maintenant préparer : colle, papier, tissu, ciseaux et cogiter pour fabriquer et concourir en fabriquant le **calendrier de l'avent le plus « rigolo » !**

Voilà pour l'essentiel de notre programme du 2^e semestre. N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune : www.etrembieres.fr, régulièrement mis à jour. Il vous informe des événements communaux.



Animations du village

ANTIGEL

« Habillez-vous chaudement et prenez vos chaussures tout terrain. »

Telles étaient les consignes d'Antigel, un festival en hiver !

La 8^e édition du festival Antigel, qui explore Genève et son canton (23 communes en 23 jours), a attiré 50 000 spectateurs en proposant des singularités artistiques. Il a eu lieu cette année du 26 janvier au 17 février. Des créations « made in Antigel » se voulaient être « des salvatrices aires de respiration » entre le Jardin botanique, Fort l'Écluse et les Carrières du Salève.

Pour son premier geste créatif en France voisine, Antigel a donné la parole à la montagne, le Salève, « totem naturel du bout du lac, qui veille en silence sur les habitants d'un œil vert et rocailleux ». La programmation Les foudres du Salève (trois séances d'une heure) s'est déroulée en soirée, le samedi 10 février, sur le site des Carrières du Salève, commune d'Étrembières.

Une avancée étape par étape a fait percevoir au spectateur cette zone d'exploitation au travers d'une scénographie artistique, mouvante et explosive de musiciens, danseurs, motards, mêlés aux engins, aux tapis mécaniques, aux machines en action, le tout créant une atmosphère particulière hors du temps, laissant à chacun la découverte et le choix de la projection et de l'interprétation.

Cette manifestation, qui se voulait « d'offrir la parole à la montagne », a permis, l'espace d'une soirée, d'appivoiser la carrière au travers de sons et lumières, éclats pleins d'originalité.

Grâce à Antigel, avec le soutien de la société Les Carrières du Salève, les SIG (Services Industriels de Genève), Annemasse Agglo, la commune d'Étrembières et la participation active des membres de l'entreprise Chavaz Père et Fils, ce spectacle innovateur au-delà de la frontière a pu se réaliser et nous être proposé dans la commune.

Remerciements à tous.

À l'an prochain, avec les manifestations d'Antigel du 1^{er} au 23 février 2019.

Laurence Déramé,
Conseillère municipale



@antigel

ROSINE PERRIER

de Anne-Marie Le Gall

Un roman

Éditions Grasset

Venez emprunter les livres de la sélection 2018, voter et ainsi faire partie du jury qui décernera le prix Rosine Perrier. Le lauréat sera récompensé le 13 octobre 2018 à 18 h 00, au Salon du Livre d'Hermillon (Savoie).

Le comité de lecture du prix Rosine Perrier a réuni ces textes jaillis de plusieurs endroits du monde pour vous les livrer. Chacun relate une réalité plus ou moins tangible. Laissez-vous surprendre, lecteurs, dans votre conscience du monde.

Les romans sont disponibles dans votre bibliothèque. Votez jusqu'au 31 août 2018. Lisez, rêvez, découvrez... c'est dans votre bibliothèque.

Le vernissage était organisé le 16 mai, en présence des photographes.



Animations du village

BIBLIOTHÈQUE (suite)

Nouveauté à la bibliothèque !

Dès les beaux jours, un jardin de lecture pour petits et grands sera mis en place sur le parking de la bibliothèque. Quoi de plus agréable que de se détendre à l'ombre d'un arbre, en feuilletant un magazine ou le journal.



Bibliothèque hors les murs

Tous les mercredis, du 23 mai au 11 juillet, de 16 h 30 à 17 h 45, les bénévoles de la bibliothèque s'installent sous l'appentis de la Maison du Parc au Pas de l'Échelle. Vous êtes tous attendus pour feuilletter une BD, découvrir un roman. Les ouvrages sont à consulter sur place et, si cela vous donne envie de lire, vous viendrez les découvrir à la bibliothèque et vous y inscrire.



Atelier bijoux

Le **samedi 16 juin** est programmé un atelier bijoux, au cours duquel vous pourrez créer votre collier, un bracelet...

Cet atelier est ouvert aux ados et adultes. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie, le nombre de places étant limité. La participation est gratuite !

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque

Bibliothèque

110 rue des Jardins 74100 Étrembières
Tél. 04 50 49 72 46 - bibliotheque.etrembieres@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 14 h 00 à 16 h 00,
mercredi de 14 h 00 à 18 h 00, samedi de 10 h 00 à 12 h 00

THÉÂTRE



Nouveau

Un atelier théâtre pour nos enfants

Partager les joies d'une aventure de groupe, découvrir que la scène est un lieu où l'on apprend le partage de la parole, de l'espace, des émotions, s'exercer à la liberté d'expression dans un cadre exigeant, prendre sa place sur scène et savoir la laisser à « l'autre », telles sont les valeurs qu'une troupe communique à son public, avec énergie et enthousiasme.

Sous la houlette d'Élodie Bergé, professeur de théâtre passionnée, les enfants vont monter sur les planches, avec, pour les familles, une première à saluer !

Par une approche visant à leur bien-être, les élèves allient jeux d'expression corporelle, exercices de respiration, de relaxation, travail de la voix, des émotions et de l'imaginaire, le tout sous forme ludique, puisque le théâtre, c'est jouer !

Encore un bel exemple d'activité proposée à nos enfants. Leurs éclats de rire prouvent leur attachement à ce genre d'initiative et ils en redemandent.



Tous les jeudis 17 h 15 - 18 h 45
Spectacle de fin d'année : en juin

Renseignements :

lesatelierstheatredelo@gmail.com

ou au 06 99 26 64 70

Sur la grande scène de la salle des fêtes
du Pas de l'Échelle.

Sport et Jeunesse

ULTRA MONTÉE DU SALÈVE



Le 14 avril 2018 s'est déroulée la 9^e édition de l'Ultra Montée du Salève. 350 participants ont pris le départ, le but étant de cumuler le plus grand nombre de montées (descentes se faisant par le téléphérique) entre les deux gares du téléphérique (parcours de 3,2 kilomètres avec 667 mètres de dénivelé).

Pour les hommes, Gédéon Pochat a réalisé 8 montées et le second chrono de l'histoire de l'épreuve :

4 h 10' 18". Pour rappel, le record est détenu par Julien Coudert, avec 9 montées en 2015.

Pour les femmes, c'est Élise Chabbey qui a remporté l'épreuve et qui pulvérise le record de 8 montées en 4 h 41' 07".

Emmanuelle Lebeurre,
Maire adjointe

CONCERT PIQUE-NIQUE

Cette année, le concert d'été aura lieu le dimanche 26 août, de 17 h 30 à 21 h 00, dans le parc de la mairie (annulation possible selon les conditions météorologiques).

Chacun aura le plaisir d'écouter des groupes de jeunes tout en dégustant le pique-nique apporté par ses soins.

Emmanuelle Lebeurre,
Maire adjointe

Mémoire et histoire

Au-delà de l'histoire, il est un devoir de participer à la politique de mémoire, qui met l'accent sur certains faits historiques dans le but de construire une mémoire collective autour de valeurs partagées et de contribuer au sentiment d'appartenance commune : le vivre ensemble.

1968-2018, il y a 50 ans !

L'assassinat du pasteur Martin Luther King Jr., l'un des principaux meneurs du mouvement pour les droits civiques aux États-Unis et prix Nobel de la paix, eut lieu au Lorraine Motel à Memphis, dans le Tennessee, le **4 avril 1968**. King est transporté à l'hôpital St Joseph de la ville, où sa mort est prononcée.



Dans les années 1950 et 1960, Martin Luther King, pasteur baptiste afro-américain et militant non violent, est le principal responsable du mouvement afro-américain des droits civiques.

Martin Luther King est connu pour son utilisation de la non-violence et de la désobéissance civile. Il devient le plus jeune lauréat du prix Nobel de la paix en 1964 pour sa lutte non violente contre la ségrégation raciale et pour la paix. Il commence alors une campagne contre la guerre du Vietnam et la pauvreté, qui prend fin en 1968 avec son assassinat.

(source Wikipédia)

Mai 1968

Mai 68 correspond à un mouvement qui a touché la France, avec de grandes manifestations étudiantes et des grèves ouvrières. Au-delà des « événements » eux-mêmes, mai 68 est souvent considéré comme un moment de bascule de la société française, marqué par des combats et des conquêtes en matière de mœurs, de droits des minorités ou de droits des femmes. 2018 correspond au 50^e anniversaire des événements.

(source France Culture)

Manifestation
à Paris
le 6 mai 1968
Crédit : AFP



1918-2018, il y a 100 ans !

Une grande commémoration nationale

La commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale s'inscrit dans plusieurs enjeux mémoriels de première importance : compréhension d'une épreuve qui engagea l'ensemble de la société française, transmission de cette mémoire aux Français d'aujourd'hui, hommage rendu à ceux qui vécurent la guerre et firent le sacrifice de leur vie. Enfin, les enjeux culturels et patrimoniaux invitent à appréhender le conflit dans la perspective d'une histoire nationale et européenne partagée.

Cent ans après ce terrible conflit, il s'agit pour les États européens d'être porteurs d'un message de paix, afin de contribuer à la construction d'un avenir commun.

(source Éduscol)

Le texte qui suit nous a été transmis par La Salévienne. Nous remercions Monsieur Didier Dutailly pour son article très élaboré, riche d'un travail remarquable.

MORTS POUR LA FRANCE D'ÉTREMBIÈRES À ÉTREMBIÈRES

À la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918, le jour de la Saint Martin, selon la volonté du maréchal Foch, sur tout le front occidental, les clairons sonnaient le cessez-le-feu. Au même moment, dans toutes les villes et tous les villages de France, les cloches carillonnaient à la volée. La guerre s'achevait et la victoire était au bout d'un long chemin de quatre années et demi de souffrances, de privations, de deuils. À Étrembières, comme à Annemasse, Annecy ou Paris, les habitants laissaient éclater leur soulagement et leur joie : c'était fini et nous avions gagné ! Une joie éclatante certes, mais aussi ce sentiment de tout devoir à ceux dont le sacrifice était allé jusqu'à donner leur vie pour le pays. Dès le retour des poilus à la vie civile, on pense honorer tous les morts pour la patrie. En 1919-1920, grâce à une souscription, une plaque apposée sur la mairie rappelle leur souvenir : elle se trouve aujourd'hui sur le mur de l'école du Pas de l'Échelle. Dans les années 1950, la municipalité d'Étrembières, disposant de plus de ressources, décide la construction d'un véritable monument aux morts. C'est celui situé derrière la mairie. Elle profite de

cette occasion pour rajouter deux noms à la liste des morts de la guerre 1914-1918, deux Étrembiérois morts pour la France des suites de la guerre, en 1920 et 1928. Voici donc les 18 morts pour la France du monument d'Étrembières :

CULLET Alfred Marie, né à Fillinges le 11 novembre 1891, de Louis et Virginie Gantin, célibataire, cultivateur à Monnetier-Mornex. Appelé et incorporé au 30^e RI d'Annecy le 30 octobre 1913, il participe avec son régiment à la bataille de Sarrebourg, puis à la retraite sur la Meurthe. Déclaré disparu le 30 août 1914, au col d'Anozel, à l'est de Taintrux (Vosges), son corps est retrouvé et inhumé, tombe n° 473, sous le nom de Cullet Alphonse Marie, à la nécropole nationale de Saulcy-sur-Meurthe (Vosges). Son nom figure aussi sur le monument aux morts de Monnetier-Mornex.

DEGENÈVE Émile Jean Marie, né à Messery le 5 avril 1892, de Césarine Degenève, célibataire, employé au Chemin de fer du Salève. Appelé et incorporé au 11^e RAP à Albertville, sur sa demande, il est classé service armé et passe au 5^e RAC. Blessé en 1915, il devient brigadier le 1^{er} avril 1918, au 247^e RAC. Réformé définitivement pour tuberculose en 1927, il meurt à Étrembières, le 8 mai 1928, des suites de maladie contractée en service. Sa tombe existe encore au cimetière communal.

DUBOULOZ Marie-Auguste, né à La Muraz, de François et Julienne Bovagne, cultivateur à Étrembières. Rappelé au 107^e RIT d'Annecy le 3 août 1914, il est passé au 297^e RI le 18 février 1915. Le 4 août 1915, dans le secteur du Lac Blanc (Vosges), il est grièvement blessé et meurt des suites de ses blessures, le 5 août, à l'ambulance alpine du camp du Rudlin, au sud-est de Plainfaing (Vosges). Il est inhumé, tombe n° 1 065, à la nécropole nationale de Saulcy-sur-Meurthe (Vosges). Il est le frère de Jean-Marie et de Joseph-Émile.

DUBOULOZ Jean-Marie, né à La Muraz, de François et Julienne Bovagne, cultivateur à Étrembières. Rappelé et incorporé au 30^e RI d'Annecy le 3 août 1914, il est tué à l'ennemi le 25 septembre 1915 (offensive de Champagne), entre la tranchée d'York et le camp d'Eberfeld, au nord du Trou Bricot, c'est-à-dire au nord/nord-ouest de Perthes-lès-Hurlus – village disparu –, dans le camp de Suippes, à l'est de Souain. Il est le frère de Marie-Auguste et Joseph-Émile.

DUBOULOZ Joseph Émile, né à La Muraz, de François et Julienne Bovagne, cultivateur à Étrembières. Rappelé et incorporé au 1^{er} RAM de Grenoble le 4 août 1914, il meurt le 21 juillet 1915 à l'hôpital auxiliaire n° 104 (Collège de l'Arc, rue du Collège) de Dole (Jura), des suites de maladie contractée en service. Il est le frère de Marie-Auguste et de Jean-Marie (*les trois frères Dubouloz sont aussi mentionnés sur le monument aux morts de La Muraz*).

FONTAINE Adrien Jules, dit Antonin, né à Étrembières le 11 octobre 1898, de Jules Damien et Louise Chappaz, cultivateur

à Étrembières, célibataire. Incorporé au 11^e BCA d'Annecy le 2 mai 1917, il passe au 12^e cuirassiers à pied le 26 juin 1918. Le 12 septembre, il est blessé au bois de la Vachère à l'ouest de Jonville-en-Woëvre (Meuse), où il meurt des suites de ses blessures le 15 septembre 1918. D'abord déclaré disparu, un jugement du tribunal de Saint-Julien-en-Genevois du 29 octobre 1920 confirme son décès. Son corps étant retrouvé, il est inhumé, tombe n° 820, à la nécropole nationale de Lacroix-sur-Meuse (Meuse).

GAVE François Gustave Marcel Eugène, né à Lucinges le 16 mai 1897, de Jules et Louise Détry, étudiant à Voiron (Isère), célibataire. Engagé volontaire pour la durée de la guerre au titre du 2^e groupe d'aviation de Lyon, il est affecté, le 8 mars 1918, à l'escadrille Spa 64. Lors d'un vol d'exercice, son avion s'écrase au sol. Il meurt en service commandé, le 21 juin 1918, à Vaubecourt (Meuse). Sa tombe se trouve au cimetière communal d'Étrembières (Croix de guerre avec palmes).

MARTELLI Joseph Albert, né à Chêne-Bougeries (Suisse, canton de Genève) le 20 août 1888, d'Erménégilde et Péronne Esclattier, mécanicien électricien à Étrembières, célibataire. Rappelé et incorporé au 97^e RI de Chambéry, il est grièvement blessé devant Souchez (Pas-de-Calais) et meurt des suites de ses blessures à l'ambulance du Hameau des Quatre-Vents, au sud-est d'Estrée-Cauchy (Pas-de-Calais), le 12 mai 1915. Il est inhumé, tombe n° 11 179 (carré 55, rang 10), à la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais).

MATHIEU Joseph Auguste, né à Thônes, le 6 octobre 1870, de Jacques et Marie Clerc, marié à Marie Adélaïde Raphoz, cultivateur à Étrembières. Appartenant à la réserve de la territoriale, il est rappelé au 107^e RIT d'Annecy le 2 août 1914. Réformé le 4 janvier 1915 par la Commission de réforme d'Annecy, pour troubles psychiques causés par la guerre, il meurt à Bassens (Savoie) le 21 septembre 1915.

MATRINCE Paul dit Marius, né à Étrembières le 6 décembre 1878, de Charles et Françoise Delucinge, cultivateur à Étrembières, célibataire. Rappelé et incorporé au 1^{er} RAM (Grenoble), il passe en 1917 au 2^e RAM ; mais, en raison de la tuberculose contractée au cours de la guerre, il est déclaré inapte en 1918 et réformé définitif en 1919. Il meurt de la tuberculose, à Étrembières, le 16 mai 1920. Sa tombe se trouve au cimetière communal.

MILLERET Auguste, né à Lucinges, le 3 mars 1882, de Joseph et Marie Excoffier, marié à Massongy à Adeline Jeanne Picus, garçon de café à Étrembières. Rappelé et incorporé au 6^e régiment d'infanterie coloniale à Lyon, le 2 août 1914. Il disparaît le 14 mars 1915, à Lachalade (Meuse), dans le secteur du Ravin sec, au nord-est du village, avec la 12^e compagnie du 6^e RIC. Sa mort au combat est confirmée par jugement du Tribunal de Saint-Julien-en-Genevois, le 29 octobre 1920. Son nom est également mentionné sur le monument aux morts de Lucinges.

MORIAUD André, né à Veyrier (Suisse, canton de Genève) le 8 septembre 1876, de Jean Jules et Mélanie Vachoux, marié à Julia Marie Boguet, cultivateur à Étrembières. Rappelé et incorporé au 107^e RIT d'Annecy le 3 août 1914, il meurt des suites de maladie contractée en service, le 1^{er} octobre 1914, à l'hôpital complémentaire n° 33 (École normale d'instituteurs) d'Albertville.

MORIER Edmond, né à Corsier-sur-Vevey (Suisse, canton de Vaud) le 17 novembre 1880, d'Ulrich et Julia Egger. Engagé volontaire à la Légion étrangère, il sert au 2^e régiment de marche du 1^{er} étranger. Il est tué à l'ennemi, le 17 juin 1915, au ravin des Écouloirs, au sud de Souchez (Pas-de-Calais). Son nom est mentionné sur la stèle commémorative du cimetière de Saint-Martin, à Vevey (Suisse, canton de Vaud).

PELLAT Joseph Émile, né à Genève (Suisse) le 25 mai 1879, de Jean Joseph et Marie Hurni, marié à Marie Madeleine Bertinotti, relieur à Genève. Rappelé et incorporé au 112^e RIT de Gap (Hautes-Alpes), nommé sergent le 6 novembre 1914, il passe au 28^e BCA. Lors d'une permission, il meurt à Étrembières, maison Jean Bisson au hameau du Moulin, le 18 septembre 1918, des suites de maladie contractée en service. Son nom est mentionné sur le monument aux morts de Genève.

RIOTTON Henri, né à Étrembières le 21 juin 1886, de François et Eugénie Adèle Matringe, employé au PLM à Genève. Rappelé et incorporé au 5^e régiment du génie (Versailles), caporal le 25 novembre 1916, il est tué à l'ennemi le 11 décembre 1916, à Froissy, au sud de La Neuville-lès-Bray (Somme), sur la rive gauche de la Somme. Il est inhumé, tombe n° 831, à la nécropole nationale de Dompierre-Becquincourt (Somme). Son nom figure également sur le monument aux morts de Genève.

RIVOLLET Paul dit Marius, né à Satigny (Suisse, canton de Genève), de François Joseph et Marie Claudine Megevand, cultivateur à Étrembières, célibataire. Rappelé et incorporé au 30^e RI d'Annecy, caporal le 17 mai 1915, il est blessé à Verdun, près de la batterie de Damloup, le 25 octobre 1916. En mai 1917, il est affecté au 258^e RI. Le 10 juin 1918, il est tué à l'ennemi près de Loker (Locre, à l'ouest du Mont Kemmel), en Flandre occidentale (Belgique). Paul Rivollet est inhumé, tombe n° 6 611 (carré 33, rang 9), à la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais) - Croix de guerre, 3 citations. Son nom figure aussi sur le monument aux morts de Genève.

SAGE Francis (faussement appelé Firmin sur le monument, Firmin étant le prénom de son père), né à La Chapelle-Rambaud le 11 mars 1896, de Firmin et Françoise Fontaine, cultivateur. Incorporé au 22^e BCA d'Albertville le 8 avril 1915, il trouve la mort, disparu dans l'explosion de sept mines, à la côte 108 au sud-est de Berry-au-Bac (Aisne), le 31 mai 1917. Sa mort est confirmée par jugement du Tribunal de Saint-Julien-en-

Genevois, le 7 octobre 1921. Son nom figure aussi sur le monument de La Chapelle-Rambaud.

VIDONNE Jean-Marie, né à Arbusigny le 6 février 1878, de Jean Pierre et Julie Grillet, cultivateur à Étrembières. Classé bon pour le service armé par la Commission de réforme d'Annecy, le 24 novembre 1914, il est incorporé au 28^e BCA (Grenoble) le 17 mars 1915. Il est tué à l'ennemi, dans les rangs du 68^e BCA, le 23 juin 1915, à Sondernach (Haut-Rhin). Jean-Marie Vidonne est inhumé, tombe n° 1 625, à la nécropole nationale du Chêne-Millet, à Metzeral (Haut-Rhin).

À Étrembières, ne rappeler que les morts dont les noms sont gravés sur le monument aux morts c'est oublier que, d'octobre 1917 à septembre 1918, à la maison de Bois-Salève, devenue l'hôpital Néo-Zélandais (hôpital de la Croix-Rouge britannique financé par les Néo-Zélandais), ont été soignés des militaires chargés de la surveillance de la frontière : des gardes-frontières du 30^e RI d'Annecy et des chasseurs de la 13^e compagnie de chasseurs cyclistes de la 6^e division de cavalerie, pour la plupart ayant été auparavant blessés au front. Sept d'entre eux sont morts pour la France à Bois-Salève, des suites de la fameuse grippe espagnole. Il est juste de rappeler leur souvenir et de signaler que tous figurent sur les monuments aux morts de leur commune :

PASCAL Henri Émile, né à Saint-Quentin-la-Poterie (Gard) le 31 juillet 1889, d'Alphonse et Angèle Frac, résidant à Collias (Gard), célibataire, cocher dans le civil. Rappelé en octobre 1914, il sert dans l'artillerie, puis, pour des raisons de santé, étant classé service auxiliaire, il est affecté en octobre 1917 à la 13^e compagnie de chasseurs cyclistes et envoyé en surveillance de la frontière à Annemasse. Le caporal Pascal meurt à Étrembières des suites de maladie contractée en service, le 21 septembre 1918.

POIRIER Abel Louis Léopold, né à Morée (Loir-et-Cher) le 11 février 1885, de Louis et Onésime Émilie Guison, marié à Anne Petit, clerc de notaire à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire). Rappelé comme lieutenant de réserve le 2 août 1914, il est blessé dès le 30 août 1914. Parti à l'armée d'Orient, il est promu capitaine et blessé une nouvelle fois. Rapatrié en France, inapte au front, il est détaché à la surveillance de la frontière à Annemasse le 6 mai 1917. Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre avec palmes et 4 citations, le capitaine Poirier meurt à Étrembières, des suites de maladie contractée en service et de ses blessures le 17 octobre 1918.

ROCHON-VOLLET Julien Antoine, né à Jarsy (Savoie) le 21 mars 1887, de Henri Marie et Marie Jacquemoud-Collet, célibataire et cultivateur. Rappelé au 297^e RI de Chambéry le

4 août 1914, il est grièvement blessé près de Thann (Haut-Rhin) le 7 janvier 1915. Inapte au front, il est affecté au 30^e RI d'Annecy pour être garde-frontière. Il était au poste de Malagny (Viry). Il meurt des suites de maladie contractée en service, à Étrembières, le 24 octobre 1918.

CAMBOT Lucien, né à Pau (Pyrénées-Atlantiques) le 18 février 1888, de Pierre et Marie Bordenave, célibataire, charpentier. Rappelé au 18^e RI le 2 août 1914, il est grièvement blessé le 17 septembre 1914 et, classé service auxiliaire, affecté le 28 janvier 1918 à la 13^e compagnie de chasseurs cyclistes à Annemasse. Il meurt à Étrembières le 26 octobre 1918 des suites de maladie contractée en service. Décoré de la Médaille militaire à titre posthume, en 1921, Lucien Cambot arborait la Croix de guerre.

RIARD Henri François, né à Beure (Doubs) le 4 novembre 1888, de Joseph Élie et Jeanne Joséphine Royer, célibataire, vigneron. Classé service armé en 1917, il est incorporé au 60^e RI, classé service auxiliaire, et versé à la 13^e compagnie de chasseurs cyclistes, puis détaché, le 15 janvier 1918, à la surveillance de la frontière. Il meurt à Étrembières le 7 novembre 1918 des suites de maladie contractée en service.

ALPHAND Joseph Étienne, né à Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes) le 6 novembre 1886, de Joseph Ambroise et Catherine Roux, marié à Nathalie Adèle Roux, cultivateur. Rappelé au 159^e RI le 5 août 1914, il est grièvement blessé le 5 avril 1915 et classé, en 1917, inapte au front. Versé à la 13^e compagnie de chasseurs cyclistes, il est détaché à la surveillance de la frontière le 10 janvier 1918. Il meurt à Étrembières le 3 décembre 1918 des suites de maladie contractée en service.

DUNAND Joseph Marie, né à Saint-André-de-Boège (Haute-Savoie) le 25 avril 1882, de François et Léonie Gaillard, marié à Louise Mouthon, cultivateur. Rappelé au 1^{er} RAM (artillerie de montagne), il est détaché agricole en 1917 et, à la suite d'un grave accident, subit une trépanation. Classé service auxiliaire, il est transféré aux Services spéciaux à Annemasse en 1918. Joseph Dunand meurt à Étrembières, le 12 décembre 1918, des suites de maladie contractée en service.

Nous devons également nous souvenir des 114 déplacés, rapatriés et réfugiés venus du nord et du nord-est de la France mourir à Bois-Salève. De tous ces civils, pour la plupart âgés – mais il y eut aussi des jeunes femmes et des enfants –, il ne reste plus aucune trace, comme si leurs souffrances n'avaient jamais existé. Contraints par la force de quitter leurs biens et leur maison, parfois leur mari et leurs enfants, ils ont atterri en Haute-Savoie sans l'avoir demandé, démunis de tout. Civils ils étaient dans la vie, civils ils sont morts, n'ayant pas eu droit à la mention « mort pour la France ». La mémoire de tous ces Picards, Artésiens, Flamands, Ardennais, Champenois et Lorrains venus en Haute-Savoie du fait des violences de la Grande Guerre, et morts sur notre sol, usés par le chagrin, la vieillesse, la séparation, la maladie, mériterait d'être honorée par une plaque rappelant leur sacrifice.

On mesure ainsi le poids et l'importance de la guerre dans un petit village de 550 habitants, à plus de 250 km du front le plus proche. Étrembières n'a, certes, pas connu la guerre et ses destructions, mais, avec les rapatriés, réfugiés et déplacés, avec ses morts, son hôpital, notre commune a pu comprendre et partager les souffrances et les violences de la guerre. Le souvenir de ces morts n'est ni morbide, ni chauvin. Un monument aux morts est un monument mémoriel et funéraire, un hommage sentimental et reconnaissant, un symbole de la communauté des habitants et du partage de la douleur avec certaines de ces familles. Aujourd'hui, il manifeste aussi, par le nombre de nos morts dans les trois guerres franco-allemandes, toute la nécessité et les bienfaits de la paix européenne.



Didier Dutailly,
La Salévienne

N. B. : Lors de la guerre franco-allemande de 1870-1871, la commune d'Étrembières eut à déplorer un mort : **PANTIN François**, né le 4 avril 1845 de Pierre et Andréanne Matringe, charron, incorporé au 45^e de régiment d'infanterie de ligne, mort des suites des blessures reçues lors de la bataille de Sedan (Ardennes) le 1^{er} septembre 1870, à l'ambulance du Petit bois à Charleville-Mézières, le 26 septembre 1870.

COMMENT LE BULLETIN MUNICIPAL *BIME* ARRIVE-T-IL DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES ?

Pour vous informer, le bulletin d'informations municipales reste une solution efficace, dynamique et relativement économique, en sachant que nos annonceurs participent en partie à son financement. Qu'ils en soient, par ces lignes, grandement remerciés.

Vient ensuite la problématique de la distribution du *BIME*. Depuis 2015, les membres de la Commission information et communication y réfléchissent. Plusieurs alternatives ont été soumises à réflexion :

- Envoi par voie postale – trop onéreux ;
- Continuer avec notre réseau de bénévoles distributeurs, solution fiable, mais nous craignons de la lassitude. Suite à quelques désaffections, nous tentons l'expérience Médiapost ;
- Résultat, les deux tentatives Médiapost n'ont pas été concluantes, loin de là.

Conclusion, la solution idéale n'existe pas !

Nous avons donc contacté à nouveau nos fidèles distributeurs bénévoles, avec qui nous avons revu le plan de diffusion pour couvrir le mieux possible Étrembières Chef-lieu et le Pas de l'Échelle. Ils sont au nombre de 10 et nous profitons de cet article pour les remercier très sincèrement :

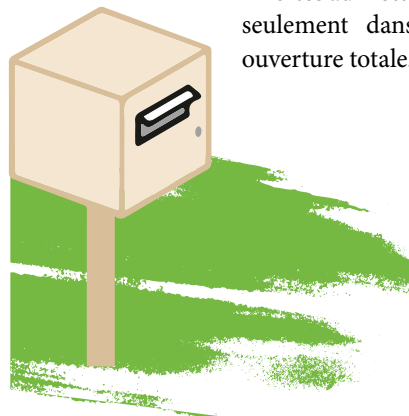
Mmes Déramé, Kastrati, Ledoz, Leidner, Thiodet, Vidonne, MM. Arquetout, Guillemard, Martin, Thiodet.

Nous remercions également la police municipale, qui assure une partie du travail : Madame Caroline Caillé et Monsieur Thierry Calloud.

S'organise ensuite la distribution : dès la parution du *BIME*, les distributeurs viennent chercher les bulletins municipaux à la mairie pour les déposer dans vos boîtes aux lettres* dans les meilleurs délais. La tâche est ingrate, les difficultés pour diffuser dans les immeubles existent, les codes ne nous étant pas communiqués. De ce fait, il serait sympathique et agréable de leur réserver un bon accueil lorsqu'ils vous sollicitent pour entrer dans votre immeuble.

N'oublions pas également que cette publication représente un travail et un coût pour la commune. Aussi, nous vous souhaitons une bonne lecture. Si vous voulez communiquer sur cette publication, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie. La Commission information-communication est à votre écoute. Elle étudiera vos propositions et vos suggestions. Pensez à laisser vos coordonnées afin que nous puissions vous répondre.

* **Boîtes aux lettres** : les *BIME* sont distribués seulement dans les boîtes aux lettres à ouverture totale.



Anny Martin,
Maire adjointe

PASSAGE DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE EN HTTPS

Le protocole http « Hypertext Transfer **Protocol** », littéralement « **protocole** de transfert hypertexte », est un **protocole** de communication client-serveur développé pour le World Wide Web (WWW). Avec ce protocole, les échanges d'informations se font sans aucun cryptage.

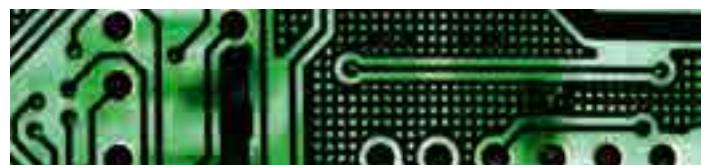
La plupart du temps, l'utilisateur se contente de recevoir des données qui sont visibles par tout le monde et qui ne sont pas confidentielles. Ceci est problématique si l'on se connecte à sa banque, par exemple, car étant en « clair », les données peuvent être récupérées.

Le protocole https permet de remédier à ces risques. Il est composé de 2 protocoles :

- ☐ le protocole http,
- ☐ le protocole ssl : c'est lui qui donne le s au protocole https (s pour secure).

Le cryptage en SSL (Secure Sockets Layer), comme son nom l'indique, est une couche (layer) supplémentaire sécurisée. Ce protocole va créer une sorte de canal sécurisé entre le client et le serveur.

Le site de la commune www.etrembieres.fr est d'ores et déjà passé en protocole https afin de garantir la sécurité lors de la saisie d'informations personnelles.



MISE À JOUR DE NOTRE SITE INTERNET

Vos remarques et suggestions concernant notre site internet sont les bienvenues. Malgré une mise à jour régulière, quelques oublis peuvent subsister.

DYSFONCTIONNEMENT BOÎTE MAIL MAIRIE

En raison de problèmes techniques indépendants de notre volonté, certains messages, entre autres ceux envoyés via le site internet de la commune, ne sont pas parvenus sur la boîte mail de la mairie et les demandes n'ont pu être traitées. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Site internet

C'est toujours bon à savoir : afin de rafraîchir votre écran, il faut faire une mise à jour en appuyant en même temps sur les touches de votre clavier : Ctrl et F5.

Comme par magie, le site sera actualisé

Votre sécurité

Police Municipale d'Étrembières :

Horaires : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 00 à 17 h 30

Vendredi de 8 h 00 à 16 h 30

Bureau police municipale : 04 50 92 43 05 ou **Portables :** 06 30 58 11 19 et 06 43 33 18 64

Mail : policemunicipale@etrembieres.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Ce service est assuré toute l'année par la police municipale de votre commune :

Des patrouilles régulières dans votre propriété sont programmées pendant vos vacances ou vos absences, permettant ainsi de constater d'éventuelles dégradations dues aux intempéries ou à de la malveillance.

Vous pouvez vous inscrire via l'adresse mail de la police municipale, qui se chargera de cette opération.

Pour cela, contactez le service de police municipale et communiquez les informations suivantes :

NOM - prénom - adresse - dates des vacances -
tél portable - portail ouvert ou fermé -
alarme - nom de la famille ou des voisins qui
surveillent la maison et leurs coordonnées
téléphoniques.



TRAVAUX PN 93

Depuis le mardi 13 février 2018, la route de la Libération (RD2) est fermée à la circulation entre la sortie n° 14 de l'autoroute A40 et le passage à niveau n° 93, à Étrembières. Une déviation provisoire a donc été mise en service par la route du Salève RD906A. Cette fermeture est contrainte par la nature des travaux à réaliser dans le cadre de la suppression du passage à niveau n° 93.

Malgré la signalisation mise en place, les équipes de chantier ont observé, à plusieurs reprises, d'une part un non-respect de cette fermeture par des automobilistes et, d'autre part, des comportements dangereux de piétons aux abords des zones de chantier et de la voie ferrée.

La fermeture de la RD2 à l'ensemble des usagers – automobilistes, piétons et cyclistes – est une disposition de sécurité qui permet à tous, riverains, usagers et personnels de chantier, de se prémunir contre les multiples dangers que constitue le chantier (écrasement, projection de matériaux, terrain déstructuré, nuisances sonores de forte intensité...). En ne respectant pas le balisage installé, les auteurs

de ces agissements portent donc atteinte à leur sécurité et à celle des professionnels qui travaillent sur place.

Si de nouveaux actes présentant des risques étaient constatés, SNCF Réseau, en lien avec la police municipale d'Étrembières, envisage tous les recours à sa disposition pour contraindre les usagers à se conformer à la signalisation mise en place et emprunter les itinéraires de déviation prévus pour accompagner leurs déplacements.



**Chantier interdit
au public**



Du côté des Associations

LA BOULE DU SALÈVE

Bonne activité des sociétaires de La Boule du Salève, avec l'organisation de trois concours officiels sur les jeux au Pas de l'Échelle et avec la participation de différentes équipes haut-savoyardes et régionales.

Avec ses sociétaires, La Boule dispute les championnats départementaux et participe aux concours organisés par les différentes sociétés départementales, où ils peuvent accéder aux parties finales :

- une équipe finaliste et victorieuse de 16 doublettes à Bonneville le 1^{er} septembre,
- une équipe finaliste à Chedde le 14 octobre et une autre finaliste de 16 quadrettes le 28 janvier, sur ses jeux de l'Espace Sportif Municipal.

Merci et bravo à ces boulistes qui représentent La Boule du Salève dans les manifestations extérieures.

Courant mai et juin, des sociétaires initient les écoliers de CE2/CM1 et CM2 à la pratique du sport boule, en présence de leurs enseignants.

Toutes les personnes intéressées par notre activité peuvent venir se renseigner au boulodrome de l'Espace Sportif Municipal les mardi, jeudi et samedi, de 14 h 00 à 19 h 00.



L'équipe locale finaliste
du concours du challenge
Michel Durafour,
le 28 janvier au
Pas de l'Échelle.

Du côté des Associations



JUDO

L'antenne judo, créée il y a maintenant 10 ans au Pas de l'Échelle, se porte très bien cette saison, avec un effectif de 60 élèves. Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année, dès l'âge de 4 ans. Pour tout renseignement, je vous invite à consulter notre site : www.judo-jujitsu-gaillard.com. Vous pouvez obtenir un dossier en ligne. Téléphone du club : 06 07 34 98 24.

Véronique Patris,
présidente

C'est d'Actu

VOUS VOYAGEZ CET ÉTÉ ? PENSEZ À VOS PASSEPORTS !

Anticipez vos demandes de passeport et de carte nationale d'identité, nombreuses en cette période !

32 communes de Haute-Savoie sont équipées d'un dispositif de recueil pour l'enregistrement des passeports biométriques et cartes nationales d'identité.

Pour connaître les mairies du département
où vous pouvez faire votre demande :
www.haute-savoie.pref.gouv.fr

LA MAISON DU SALÈVE

La Maison du Salève s'est établie dans une ferme du 18^e siècle, ancienne grange de la chartreuse de Pomier, toute proche. Laissez-vous séduire par ce site champêtre et caractéristique de l'architecture rurale du Genevois. Entrez, visitez...

LES EXPOSITIONS

✓ Paysages Sonores - Exposition temporaire jusqu'au 30 mai 2019

Munis de smartphones, découvrez les différentes façons de communiquer avec des animaux et faites l'expérience en famille d'écouter les sonorités naturelles qui nous entourent.

Une exposition immersive, qui vous plongera dans l'univers sonore de la nature.

2 € par pers. Gratuit - de 6 ans.



✓ Le Salève, une montagne et des hommes - Exposition permanente

On s'y promène le dimanche, mais connaît-on l'histoire de cette montagne étonnante ?

La proximité de Genève, la curiosité des sportifs et des scientifiques l'ont transformée en montagne-laboratoire, terrain de découverte des sciences de la nature et des sports de montagne.

6 € par pers. 3 € de 6 à 18 ans Gratuit - de 6 ans.



LES ANIMATIONS

La nature fête la musique, la symphonie des oiseaux, rallye nature... La Maison du Salève propose de nombreuses animations tout au long de l'année ! En famille ou entre amis, laissez-vous guider par nos animateurs afin d'en apprendre plus sur la nature de façon ludique. Retrouvez le programme printemps-été 2018 sur www.maisondusaleve.com

Programme

✓ Journées du patrimoine de pays et des moulins Samedi 16 et dimanche 17 juin, pour tous, au Salève



Les amoureux du Salève proposent de partager leur montagne. Balades, visites culturelles, il y en aura pour tous les goûts ! Programme complet sur www.maisondusaleve.com
Gratuit, certaines visites sur inscription.

✓ La nature fête la musique Mercredi 20 juin à 14 h 00, au Grand Piton, pour tous



La nature aussi sait jouer de la musique ! Venez participer au grand orchestre de la nature en manipulant différents instruments pour offrir un concert unique.
Gratuit, sur inscription. Enfants à partir de 6 ans, un adulte accompagnant obligatoire.

JUIN



✓ **Escapade en calèche**

**Samedi 23 juin, départs à 9 h 30, 13 h 30 ou 15 h 30,
à Arbusigny, pour tous**



Embarquez à bord d'une calèche pour un parcours insolite au plateau des Bornes. Au rythme des chevaux de trait, découvrez les marais, la vie rurale et les paysages du plateau des Bornes.

Animation avec Anim'Nature. Gratuit, sur inscription.

Enfants à partir de 6 ans, un adulte accompagnant obligatoire.

✓ **La symphonie des oiseaux**

Samedi 07 juillet à 8 h 00, à Saint-Blaise, tout public



Ça siffle, ça gazouille, ça va crescendo... De mélodies en vocalises, tendez l'oreille à l'écoute des chants d'oiseaux lors d'une balade dans les alpages. Chant pressé ou puissant, doux murmure, petit grésillement... Ces virtuoses de la nature vous donneront le ton !

Animation en partenariat avec l'association Apollon 74.

Gratuit, sur inscription.

Enfants à partir de 8 ans, un adulte accompagnant obligatoire.

✓ **Le jardin, un refuge pour les animaux (extérieur/intérieur)**

Mercredi 11 juillet à 10 h 30, à la Maison du Salève, dès 4 ans

Hérissons, pince-oreilles, abeilles... Venez fabriquer des refuges pour ces petites bêtes, après une visite du jardin.

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire (gratuit).

✓ **Fabrication de cabanes (extérieur)**

Vendredi 13 juillet à 14 h 30, au Téléphérique du Salève, dès 5 ans

Tu es un bricoleur ou une bricoleuse de cabanes ? Tu aimerais le devenir ? Viens nous rejoindre dans un coin presque secret du Salève, pour construire une cabane avec des éléments de la nature.

13 € enfant / 6,50 € adulte (comprend l'atelier + A/R Téléphérique).

Sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire.

✓ **Balade des grands artistes (extérieur/intérieur)**

Mercredi 18 juillet à 10 h 30, à la Maison du Salève, dès 6 ans

Une approche sensorielle et décalée de la nature à travers différents ateliers artistiques : pastels, dessins... De quoi éveiller la créativité !

8 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire (gratuit).

✓ **Balade nature et légendes (extérieur)**

Vendredi 20 juillet à 14 h 30, au Téléphérique du Salève, dès 3 ans

Venez chercher le dragon et les fées cachés dans la nature du Salève...

13 € enfant / 6,50 € adulte (comprend l'atelier + A/R Téléphérique). Sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire.

✓ Fabrication de cabanes (extérieur)

Mercredi 25 Juillet à 10 h 30, à la Maison du Salève, de 3 à 7 ans

Tu es un bricoleur ou une bricoleuse de cabanes ? Tu aimerais le devenir ? Viens nous rejoindre dans un coin presque secret du Salève, pour construire une cabane avec des éléments de la nature.
6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire (gratuit).

✓ Fanima'sons (extérieur)

Vendredi 27 juillet à 14 h 30, au Téléphérique du Salève, de 3 à 7 ans

Lors d'une balade en forêt, découvrez l'environnement sonore par des jeux d'écoute et d'immersion dans la nature.
13 € enfant / 6,50 € adulte (comprend l'atelier + A/R Téléphérique). Sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire (gratuit).

✓ Repor'terre de la forêt (extérieur)

Mercredi 1^{er} août à 10 h 30, à la Maison du Salève, dès 6 ans

Devenez repor'terre en enquêtant sur les trésors cachés de la forêt.
Au programme : observation, recherche d'indices et moulage d'empreintes.
6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire (gratuit).

AOÛT

✓ Sur un air de provence

Jedi 02 août de 20 h 30 à 23 h 00, à la Croisette, tout public



Peut-on entendre des cigales au Salève ? Des sauterelles, des criquets ou des grillons ? Découvrez le monde fascinant de la prairie et du chant nocturne de ses habitants !

Animation en partenariat avec la FRAPNA74. Gratuit, sur inscription. Enfants à partir de 8 ans, un adulte accompagnant obligatoire.

✓ Chasse aux insectes (extérieur)

Vendredi 03 août à 14 h 30, au Téléphérique du Salève, dès 5 ans

Pour observer ou s'habituer à ces petites bêtes qui peuplent nos balades estivales.
13 € enfant / 6,50 € adulte (comprend l'atelier + A/R Téléphérique).
Sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire.

✓ Anima'sons (extérieur)

Mercredi 08 août à 10 h 30, à la Maison du Salève, de 3 à 7 ans

Lors d'une balade en forêt, découvrez l'environnement sonore par des jeux d'écoute et d'immersion dans la nature.
6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire (gratuit).

✓ Fabrication de cabanes (extérieur)

Vendredi 10 août à 14 h 30, au Téléphérique du Salève, dès 5 ans

Tu es un bricoleur ou une bricoleuse de cabanes ? Tu aimerais le devenir ? Viens nous rejoindre dans un coin presque secret du Salève, pour construire une cabane avec des éléments de la nature.
13 € enfant / 6,50 € adulte (comprend l'atelier + A/R Téléphérique). Sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire.

✓ **Balade paysâne en alpage**

Samedi 11 août de 10 h 00 à 17 h 00, à l'alpage du Plan du Salève, tout public



Les ânes mènent la marche pour vous guider à travers l'alpage. Avec eux, on voyage en musique et en contes pour découvrir la nature de manière originale, avec tous ses sens. Pour prolonger l'expérience de la journée, passez la nuit sur l'alpage avec votre bivouac ! (Repas et bivouac à votre charge, sur réservation).

Gratuit, sur inscription. Prévoir chaussures de marche et pique-nique. Parcours de 6 km, 160 mètres de dénivelé.

✓ **Éveil nature (extérieur)**

Vendredi 17 août à 14 h 30, au Téléphérique du Salève, dès 3 ans

Découvrez les sons et les couleurs autour de vous.

Un atelier où tous les sens sont en éveil !

13 € enfant / 6,50 € adulte (comprend l'atelier + A/R Téléphérique).

Sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire.



✓ **Création de paysages sonores**

Vendredi 17 août de 17 h 00 à 22 h 00, à la Croisette, tout public



Venez écouter les sons de la nature qui nous entourent ! À l'aide d'instruments « nature », recréez ces paysages sonores lors d'un atelier de théâtre d'ombres.

Gratuit, sur inscription. Enfants à partir de 6 ans, un adulte accompagnant obligatoire. Prévoir chaussures de marche et pique-nique.

✓ **Rallye nature**

Mardi 21 août de 9 h 30 à 12 h 00, à Annemasse, dès 6 ans



Attention... Prêts ? Partez ! Vous voilà en route pour relever le défi d'un rallye nature à la découverte des richesses naturelles des coteaux du Vernand ! Le parcours sera jalonné de petites épreuves amusantes et artistiques à réaliser en famille.

Gratuit, sur inscription au +33 (0)4 50 92 00 45 (mairie d'Annemasse).

✓ **Visite de l'expo paysages sonores (intérieur)**

Mercredi 22 août à 10 h 30, à la Maison du Salève, dès 7 ans

Une visite commentée de l'exposition temporaire avec un guide, puis un atelier de découverte des paysages sonores.

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire (gratuit).

✓ **Balade nature et légendes (extérieur)**

Mercredi 29 août à 10 h 30, à la Maison du Salève, de 3 à 7 ans

Venez chercher le dragon et les fées cachés dans la nature du Salève...

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire (gratuit).

✓ **Mont Salève en marche**

Dimanche 2 septembre à partir de 8 h 00, tout public

Laissez-vous guider sur les sentiers de randonnée par les amoureux du Salève.

Stands de producteurs, repas et animations vous attendent au sommet pour un moment convivial.

Gratuit, enfants à partir de 8 ans. Retrouvez le programme complet sur www.syndicat-mixte-du-saleve.fr/

SEPTEMBRE

✓ Les nuits safaris !

Vendredi 07, 14, 21 septembre de 20 h 00 à 23 h 30, au départ de la Maison du Salève, tout public (en extérieur)

Tout le monde en NOIR ! Une marche immersive dans la nuit pour vaincre ses peurs !

Vêtements noirs, bonnes chaussures et lampe frontale.

En partenariat avec le Muséum d'histoire naturelle de Genève. Renseignements info.museum@ville-ge.ch

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

À la Maison du Salève, gratuit.

✓ Visite libre des expositions

Samedi 15 et dimanche 16 septembre de 14 h 00 à 18 h 00, dès 6 ans

✓ Résonance en architecture

Dimanche 16 septembre à 10 h 00, dès 7 ans

Une visite ludique pour toute la famille, avec des jeux et des ateliers sonores pour aborder l'architecture.

Sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire.

✓ Visites guidées thématiques

Dimanche 16 septembre, de 14 h 00 à 18 h 00, pour tous

✓ Le verger, une nature à déguster ! (extérieur)

Samedi 29 septembre de 9 h 00 à 18 h 00,

à Jonzier-Épagny, pour tous



Miam... Voilà une découverte gourmande au cœur du verger communal hautes-tiges de Jonzier-Épagny. Cet espace, apparemment commun, offre des arbres généreux permettant de déguster pommes et poires de variétés traditionnelles et du jus de fruits frais, pressé sur place !

Gratuit, sur inscription au Syndicat Intercommunal du Vuache au +33 (0)4 50 04 62 89. Enfants à partir de 6 ans, un adulte accompagnant obligatoire.

✓ La fête de l'automne

Samedi 06 octobre de 10 h 00 à 17 h 00,

à Villy-le-Bouveret, tout public



Venez fêter l'automne autour d'un rendez-vous festif qui va éveiller vos papilles grâce aux fruits du verger. Dégustation de fruits frais, exposition Histoires de pommes, fabrication de jus de pommes et confection de pâtisseries seront au menu !

Gratuit, sur inscription.

Enfants à partir de 4 ans, un adulte accompagnant obligatoire.



Animation gratuite initiée et soutenue par le Département de la Haute-Savoie dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles.

INFOS PRATIQUES

La Maison du Salève

775 route de Mikerne 74160 Présilly - France

Réservation et contact

+33 (0)4 50 95 92 16

info@maisondusaleve.com

HORAIRES D'OUVERTURE 2018

Février à juin / septembre à décembre :
mercredi, samedi et dimanche de 14 h 00 à 18 h 00

Juillet / août :

du mardi au dimanche de 10 h 00 à 18 h 00

Vacances scolaires

(académies de Grenoble et Lyon) :

du mardi au dimanche de 14 h 00 à 18 h 00

Fermeture en janvier, le 1^{er} mai,
le 1^{er} septembre, le 25 décembre.

Groupes sur réservation (visite tous les jours
sauf dimanche après-midi et lundi).

TARIFS

VISITE DES EXPOSITIONS

Tarif normal : 6 €

Jeunes de 6 à 18 ans : 3 €

Enfants de - de 6 ans : gratuit

Entrée famille : 15 € (2 adultes + 1 à 4 jeunes)

Entrée à l'exposition Paysages Sonores dans
le cadre du contrat corridors biologiques

Champagne-Genevois : 2 € par adulte, gratuit
pour les moins de 6 ans ou billet inclus dans
l'entrée Exposition permanente.

Autres tarifs sur demande.

Accès aux personnes à mobilité réduite.

Tarifs groupes (enfants et adultes) sur demande.

Animations Familles

Présence d'un adulte obligatoire (gratuit).

Carte des Petits Malins : 15 €,

valable pour 3 animations

(concerne uniquement les animations à 6 €).



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

HÉRITAGE MICHEL BUTOR : DU PROJET À LA RÉALITÉ

À Annemasse, le 13 avril 2018

Annemasse Agglo a lancé une grande opération de financement participatif pour pouvoir conserver en l'état le bureau-bibliothèque de l'illustre Michel Butor, à Lucinges.



Lorsque vous pénétrez dans le bureau de Michel Butor, vous avez la délicieuse sensation qu'il vient de le quitter.

C'est pour faire partager ce ressenti et faire découvrir au grand public l'œuvre de Michel Butor qu'Annemasse Agglo s'est engagée pour que soit préservée la mémoire de l'artiste.

Composée de livres d'artistes, d'œuvres d'art, de cartes personnalisées, de cadeaux confectionnés par l'écrivain à son épouse, etc., la bibliothèque est d'une richesse considérable pour les chercheurs et les amoureux de la littérature.

Afin de pouvoir acquérir la collection, Annemasse Agglo a fait un appel à contributions auprès de structures publiques et privées, ainsi qu'en direction du grand public via une campagne de financement participatif.

La campagne a atteint son objectif grâce aux 160 donateurs qui ont permis, en l'espace de trois mois, de récolter 15 065 € !

Ainsi,

- plus de 300 œuvres d'art,
- les milliers de livres de l'écrivain,
- le mobilier, les livres en cours d'écriture...
- une centaine de livres d'artistes,
- plus de 50 ouvrages dédiés par leurs célèbres auteurs (Aragon, Nathalie Sarraute...),
- des créations de Michel Butor pour son épouse Marie-Jo seront conservés sur place à Lucinges et accessibles au public dans le cadre de visites guidées.



Annemasse Agglo adresse ses remerciements et sa reconnaissance à l'ensemble des personnes ayant participé à ce *crowdfunding*.

Afin de compléter la somme, la collectivité a également fait appel à des subventions et mécènes. Grâce à une aide financière de la Direction régionale des affaires culturelles de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie, Annemasse Agglo est aujourd'hui en mesure d'acquérir l'intégralité du bureau-bibliothèque. La collection sera ainsi conservée et rendue accessible au public dans la maison, ouverte en tant que maison d'écrivain. Par ailleurs, celle-ci pourra accueillir toute l'année artistes et écrivains en résidence.

L'info en plus :

Suite à l'achat de la bibliothèque, les ayants droit ont proposé une généreuse donation complémentaire constituée du piano quart de queue de l'écrivain, de deux de ses fameuses salopettes, de 50 photographies de Marie-Jo son épouse, accompagnés de commentaires manuscrits de Butor, de gravures et d'œuvres d'art originales d'artistes ayant collaboré avec le poète, comme Jacques Monory, Graziella Borghesi, Mylène Besson, Julius Baltazar... Ces objets viendront compléter les collections de la bibliothèque patrimoniale Michel Butor et de la maison d'écrivain.

En tant que visiteur, vous pourrez donc, fin 2019, découvrir ce qui fut l'antre de création de Michel Butor pendant près de 30 ans...



“ *Ce projet est magnifique.
Nous vous en félicitons.* ”

“ *Vive le livre !
Vive la poésie !
Que vivent longtemps
des endroits comme celui-ci !* ”

“ *Je vois un vrai intérêt patrimonial
à conserver la bibliothèque telle que
Michel Butor l'a conçue : en œuvre artistique.* ”

“ *Je contribue avec émotion à la mémoire de
cet homme bouleversant.
Pour que continue de vivre cette riche bibliothèque !* ”

“ *En espérant que ce projet se fera dans les meilleures
conditions et que sa bibliothèque sera comme ses écrits,
un témoignage durable de la vie pensante
de Michel Butor.* ”



Découvrez les projets
autour de l'héritage Michel Butor

Annemasse Agglo à vos côtés

Contact presse :

Julie Morel

julie.morel@annemasse-agglo.fr

+33 (0)6 31 85 05 97

www.annemasse-agglo.fr

contact@annemasse-agglo.fr

[f](#) [t](#) [in](#) Annemasse Agglo

+ 33 (0)4 50 87 83 00



NOUVEAU : DEPUIS CE PRINTEMPS, LE PETIT MARCHÉ AU PIED DU SALÈVE



Chaque mercredi, de 15 h 00 à 20 h 00, place de la Maison du Parc au Pas de l'Échelle,

Laurent Arrigoni vous propose œufs, fromages et charcuterie.

David Deantoni, de La Bergerie du Salève, vous propose agneau, poulet fermier et légumes.

Venez faire un petit tour au marché et profiter de produits frais et locaux !

NOUVEAUX COMMERCES

Deux nouveaux commerces se sont installés sur la commune :

Camion pizza Pizza Stefana

Du lundi au samedi de 17 h 30 à 22 h 00

Parking en face de l'ancienne école - route de Saint-Julien
74100 Étrembières

Tél. : 06 23 04 65 93

Kittycia Institut

Onglerie et formation en nail art

502 route de Saint-Julien
74100 Étrembières

Tél. : 09 54 01 57 56

COULEURS D'AUTOMNE

**Couleur(s) d'automne - Entre nature et culture -
les 22 et 23 septembre au lac de Machilly
Marché aux plantes et saveurs - Festival art
environnemental - Rencontres et ateliers**

Couleur(s) d'automne aura lieu cette année les 22 et 23 septembre, au lac de Machilly. Avec plus de 60 exposants et 8 000 visiteurs, Couleur(s) d'automne est devenu un rendez-vous incontournable de notre territoire, entre nature et culture.

Cet événement autour du végétal accueillera à nouveau un marché aux plantes et aux saveurs, des artisans d'art, des associations, ainsi que des conférences (rencontres sur le jardinage, la botanique et l'environnement). L'art environnemental et des ateliers de découverte pour les enfants seront également au cœur de la manifestation.

Ça s'est passé en images



Samedi 6 janvier,
verre de l'amitié et galette offerts aux habitants
d'Étrembières par la dynamique équipe
d'Être en Fêtes.

Jeudi 11 janvier,
vœux du maire à Veyrier,
en Suisse. MM. Gavillet
et Bosson en entretien !



Après Veyrier,
vendredi 12 janvier,
vœux de M. Alain Bosson, maire d'Étrembières.
Discours appuyé d'un diaporama et d'une exposition
sur l'architecte Maurice Novarina.



Mardi 23 janvier,
assemblée générale
du club de la **Belle Époque**.
Le sympathique bureau est
reconduit avec, à sa tête,
Solange Calandini, sa présidente,
pour une année d'activités riche
en découvertes et en amitié !



Samedi 10 février,
un unique VOYAGE DANS
LES CARRIÈRES DU SALÈVE
(voir article Antigél page 12).



Samedi 17 février,
rock attitude avec une soirée
St-Valentin proposée
par la section rock de
l'École de la vie.



Le samedi 11 mars,
bourse aux jouets
organisée par l'association
des parents d'élèves
d'Étrembières, à la salle
des fêtes du Pas de l'Échelle.



Les 23-24-25 février, le talentueux **Théâtre de l'Échelle**
a donné trois représentations de Kilt ou double à la salle
des fêtes du Pas de l'Échelle.



Vendredi 2 mars,
repas du personnel municipal
d'Étrembières au Casino d'Annemasse.
Avec remise de médailles du travail :
- **OR** à Mme Josiane Brand pour 35 ans,
- **ARGENT** à Mme Françoise Collet pour 20 ans.



Soirée **couscous party** organisée **samedi 7 avril**
par l'**École de foot**.
Plus de 100 convives pour une première fort réussie !

**TOUS NOS REMERCIEMENTS
AUX ANNONCEURS ET SPONSORINGS.
LEURS SOUTIEN ET AIDE FINANCIÈRE NOUS PERMETTENT
DE MAINTENIR LA PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL
DANS DE BONNES CONDITIONS.**

AGENDA MUNICIPAL ET ANNUAIRE LOCAL

Les permanences des élus de la commune :

-  **Alain Bosson** : sur rendez-vous
-  **Emmanuelle Lebeurre** : sur rendez-vous
le mardi de 9 h 30 à 11 h 30
-  **Éric Michel** : sur rendez-vous
-  **Anny Martin** : sur rendez-vous
-  **Philippe Zabé** : sur rendez-vous
-  **Monique Bosson** : sur rendez-vous
le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30

Le calendrier des conseils municipaux du 2^e semestre 2018 (les réunions du conseil municipal ont lieu le 2^e lundi de chaque mois à 19 h 00) :

- Lundi 11 juin 2018
- Lundi 09 juillet 2018
- Lundi 10 septembre 2018
- Lundi 08 octobre 2018
- Lundi 12 novembre 2018
- Lundi 10 décembre 2018

Mairie d'Étrembières

-  59 place Marc Lecourtier
74100 Étrembières
-  Tél. : 04 50 92 04 01
-  mairie@etrembieres.fr
www.etrembieres.fr

Heures d'ouverture :

les lundi et mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30,
le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30,
le jeudi de 13 h 30 à 18 h 30,
le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

*Bienvenue
aux nouveaux arrivants !
La mairie est à votre service pour
vous aider dans vos démarches.*

Centre technique municipal

-  889 route de Saint-Julien 74100 Étrembières
-  Tél. : 09 75 96 27 08
-  ctm-etrembieres@orange.fr

Police municipale

-  59 place Marc Lecourtier (à côté de la Mairie)
74100 Étrembières
-  Contact : Thierry Calloud - Caroline Caillé
Tél. : 04 50 92 43 05 / 06 30 58 11 19 / 06 43 33 18 64
-  policemunicipale@etrembieres.fr

Groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau

-  Rue des Chamois 74100 Étrembières (Pas de l'Échelle)
-  Tél. : 04 50 39 81 81

Bibliothèque municipale

-  110 rue des Jardins 74100 Étrembières
-  Tél. : 04 50 49 72 46

Heures d'ouverture : le lundi de 14 h 00 à 16 h 00,
le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00,
le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

La Poste

-  160 chemin de Veyrier - Le Pas de l'Échelle 74100 Étrembières
-  Tél. : 04 50 39 75 83

Bureau ouvert du mardi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30.

Les paquets et lettres en instance seront à votre disposition au bureau de Poste de Gaillard (ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 30).

Assistante sociale

-  Pôle médico-social de Gaillard
6 impasse des Hutins 74240 Gaillard
-  Tél. : 04 50 33 23 46

Annemasse Agglomération

-  11 avenue Émile Zola 74100 Annemasse
-  Tél. : 04 50 87 83 00

Office de Tourisme Monts de Genève

-  57 avenue de la Gare 74100 Annemasse
-  Tél. : 04 50 95 07 10
-  ot@montsdegeneve.com

Espace Bus Tac

-  Pendant toute la durée des travaux de construction de la Maison de la Mobilité et du Tourisme, les locaux sont transférés 57 avenue de la Gare à Annemasse.
-  Tél. : 0800 1000 74

Caisse d'allocations familiaales 0820 25 74 10

Mission locale 04 50 95 20 50

Pôle emploi 3949

Maison de la justice et du droit 04 50 84 06 70

Police secours 17

Pompier 18

Police nationale 04 50 95 44 50 (42 rue du Chablais 74100 Annemasse)

Gendarmerie 04 50 92 11 66 (13 rue des Glières 74100 Annemasse)

Pharmacies de garde 3237

Centre Hospitalier Alpes Léman 04 50 82 20 00 (Contamine-sur-Arve)

Hôpital privé Pays de Savoie 0 826 300 074 (Annemasse)

Centre Hospitalier Annecy-Genevois 04 50 49 65 65 (Saint-Julien-en-Genevois)

Urgences du Léman 04 50 49 15 15 (4 A avenue de Verdun 74100 Annemasse)

Allo enfance maltraitée 119

Accueil des sans-abri 115

Centre antipoison 04 72 11 69 11

Sida info service 0 800 840 800



Infirmière libérale

- Mme Marick Christiany
-  Tél. : 06 06 64 10 67

Kinésithérapeute :

- M. Laurent Claret
-  152 rue des Chamois 74100 Étrembières
-  Tél. : 04 50 35 21 89 - 06 28 35 03 00

Approches complémentaires :

Thérapeute soins énergétiques :

- Mme Marie-Luce Sanchez - Conseillère et accompagnement en nutrition santé
-  Tél. : 06 12 74 20 34

Réflexologie plantaire - massage lomi lomi :

- Mme Sandra Fabbro - Praticienne diplômée
-  Tél. : 06 64 65 93 29

Hypnose et thérapie brève :

- Mme Mélanie Fradcourt - Praticienne diplômée
-  Tél. : 06 80 51 25 97
-  Site Internet : www.hypnose-hautesavoie.com



Bernard Cocard

Artisan peintre

Peinture intérieure, extérieure
Revêtement sols & murs
Décoration
Pose de parquets
Ravalement de façades

Fillings
Vétraz-Monthoux

04 50 38 27 02

06 08 78 40 13

www.bernard-cocard-peinture.fr
cocard.bernard@gmail.com

LA MAISON ANN'FLEURS

depuis 1972



2 avenue de la République 74100 Annemasse

04 50 92 15 90 - annfleurs@orange.fr

commande en ligne sur www.annfleurs.fr

Bovagne Frères



Maçonnerie - B.A.
Terrassement - T.P.

www.bovagne-freres.com

220, chemin d'Evordes
74160 COLLONGES-SOUS-SALEVE
Tél. 04 50 43 71 54 - Fax 04 50 43 64 21
Email : bovagne.freres@wanadoo.fr

**Colas & vous,
une proximité
de tous les instants !**

Trouvez plus proche des lieux, Colas Rhône-Alpes Auvergne dispose
des établissements suivants : 130 avenue de la Roche Parnale
74130 BONNEVILLE

COLAS

RHÔNE-ALPES
AUVERGNE

Agence de la Vallée de l'Arve

ZI les fourmis
130 avenue de la Roche Parnale
74130 BONNEVILLE

Tel : 04 50 25 22 90

Centre d'Annemasse

Le Pas de L'Echelle
Chemin de bois Crevin
74100 ETREMBIERES

Tel : 04 50 95 46 60

Contact e-mail : centre.annemasse@colas-ra.com



ICI,
IL Y A UN
MIGROS
CLIMAT !

Plus de 1'100 produits
issus d'entreprises
locales et de vrais
coups de coeur
gourmands...

*Nos produits
locaux, on les* **M**



Hypermarché Thoiry
Centre commercial Val Thoiry
Parking 1870 places dont 400 couvertes
Essence/lavage 24/24h

Hypermarché Etrembières
C.C. Shopping Etrembières
Parking couvert 1000 places

**Du lundi au samedi:
8h30-20h30**

Supermarché Vitam
Centre commercial Vitam
Neydens - Parking 1000 places

**Le lundi: 12h30-21h
Du mardi au samedi: 8h30-21h
Le dimanche: 8h30-12h30**

MIGROS
FRANCE